



Déclaration préalable du SE-Unsa

CAPD du vendredi 5 juin 2015

Monsieur le Directeur académique, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

En cette période de réforme du collège mettant en avant la différenciation, le travail en équipe, la transversalité pédagogique ; comment ne pas revenir sur le travail de qualité réalisé par les instituteurs et professeurs des écoles. C'est bien, en partie, le modèle du premier degré que l'on essaie de traduire dans le second degré. Le SE UNSA, porteur de la continuité de la scolarité de la maternelle au lycée se félicite de la future organisation par cycle avec l'introduction du nouveau cycle 3 correspondant au CM1, CM2 et 6ème. Il s'agit là d'une étape supplémentaire vers une culture pédagogique commune indispensable à la réussite de tous les élèves. Il faut absolument se saisir de cette opportunité et donner les moyens à la liaison école-collège. Nous sommes favorables au travail réciproque interdegré.

Revenons sur l'ordre du jour de notre CAPD. Après le protocole d'entrée en discussion signé par le SE-Unsa, les ratios de passage à la hors classe ont été augmentés. Concrètement, par rapport à 2012, plus du double de collègues accéderont à la Hors-Classe à la rentrée 2015. Pour le SE-Unsa, cette augmentation du ratio de hors classe doit se poursuivre pour atteindre au moins 7 % des collègues du second degré.

Le mouvement est très important pour les collègues et chacun d'entre nous. Il demande beaucoup de travail à vos services et nous les remercions de leur éclairage toujours avisé. Malgré cela le mouvement reste peu clair pour nombreux collègues. Comme nous l'avons proposé en groupe de travail, nous demandons pour l'année prochaine des groupes de travail de modifications des règles du mouvement bien en amont de l'ouverture du serveur.

Nous demandons:

- La suppression des zones géographiques,
- La possibilité de saisir bien plus de 30 vœux,
- Une deuxième saisie pour la phase d'ajustement,
- Une dénomination des postes en cohérence avec la réalité des écoles, par exemple pour les écoles fusionnées maternelle avec élémentaire: écrire « adjoint primaire »,
- L'ouverture de tous les postes dès le premier mouvement,
- La possibilité d'exercer en ASH sans forcément s'engager à présenter le CAPASH et de permettre ainsi de découvrir cet enseignement,
- Le maintien du même nombre de points de bonification en cas de fermeture de poste quel que soit la localisation des vœux demandés sur l'ensemble du département. Actuellement, les collègues en milieu rural sont pénalisés,
- Une réactualisation des postes à valoriser,
- Des bonifications d'ancienneté dans le poste étendues aux collègues :
 - cumulant avant et après l'obtention du CAPASH,
 - si service identique même à titre provisoire.

Nous ne pouvons pas conclure sans vous parler « condition de travail ». Hélas un enseignant sur quatre souhaite changer de métier. Il est beaucoup question en ce moment de burnout. Les enseignants sont en première ligne et ne sont pas à l'abri d'un arrêt long. Le temps partiel est une solution pour des collègues éprouvant peut-être une lassitude, une difficulté à conjuguer vie PRO/vie PERSO, une fatigue physique surtout depuis la mise en place des rythmes.

Nous n'avons pas été destinataires, par vos services, des demandes de temps partiel. Nous sommes intimement persuadés que répondre favorablement aux demandes de temps partiel réduirait les besoins de remplaçant.

Par ailleurs, nous avons calculé le nombre de jours à rendre suite à la circulaire du 3 septembre 2014 sur les décharges des directeurs d'école de 3, 2 et 1 classes. C'est impressionnant : 203 jours pour Château-Chinon, 235 j pour Clamecy val de Loire, 128 j pour SN1 et 122j pour SN2. Pourquoi ne pas favoriser les demandes de temps partiel 80% permettant de résoudre en partie ce nouveau besoin de remplaçant ?

Enfin, concernant la consultation sur les programmes, le SE UNSA regrette vivement que les enseignants du premier degré n'aient pas eu un temps libéré pour pouvoir y participer efficacement comme ce fut le cas en début d'année scolaire pour le socle commun et les programmes de la maternelle. L'investissement demandé à chaque enseignant est lourd, une cinquantaine de pages à lire pour chaque cycle. Pour faciliter la réflexion collective et l'appropriation par tous, de ces textes, la concertation est essentielle. Les enjeux sont énormes, pour les élèves comme pour les enseignants. De la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité de ces programmes dépendront largement la réussite de la refondation. Allons-nous enfin sortir de la course aux contenus et enfin pouvoir installer chez tous nos élèves des apprentissages durables ?

L'équipe SE UNSA de la Nièvre.